

G/RH.

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

RESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION

SECRET  
du Président de la République

A N N E E 1964 N° 37 /PR/MJL.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU l'Ordonnance n° 8/GPRD/SGG du 11 Janvier 1964 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le décret n° 33/PR du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le décret n° 27/GPRD/SGG du 21 Janvier 1964 fixant la composition des membres des Cabinets Ministériels;

VU l'Ordonnance n° 15/GPRD/SGG du 21 Janvier 1964 fixant les rémunérations des personnels servant dans un Cabinet Ministériel ;

SUR la proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.-M. Louis VIAUD-MURAT, Conseiller à la Cour d'Appel est nommé Conseiller Technique au Cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui a effet pour compter du 10 Février sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Par le Président de la République, fait COTONOU, le 29 Février 1964

Le Président du Conseil,  
Chef du Gouvernement ,

J. AHOMADEGBE-TOMETIN -

S.M. APITHY -

AMPLIATIONS:

R.....	5
C.....	5
ss. Nat....	2
our Suprême	2
inistères..	9
.J.L.....	10
.G.G.....	2
.G.F.....	4
.F.....	1
résor.....	1
ntéressé...	1
.O.R.D.....	1

Le Garde des Sceaux,  
Ministre de la Justice et de la Législation,

A. ADANDE -